Image not found or type unknown

Droits au congé payés aprés une rechute d'accident du travail

Par **thathalie**, le **14/01/2015** à **05:42**

Bonjour,

suite à une rechute d'accident du travail, on me supprime le droit au congés sur cette période, pouvez-vous m'informer avec un texte de loi à l'appui, car je ne comprends pas ?

Merci pour votre compréhension

Par **P.M.**, le **14/01/2015** à **16:33**

Bonjour,
Il faudrait déjà que vous précisiez si la rechute a lieu chez le même employeur et si vous avez déjà eu droit à l'acquisition des congés payés pendant l'arrêt initial et pendant combien de temps...

Par **bibi06**, le **27/02/2015** à **16:28**

Bonjour, Suite à une rechute d'accident du travail de fin janvier 2013 à mi décembre 2014, mon employeur m'a supprimé mes C.A.
En a-t-il le droit, dans la mesure où celui-ci c'est produit alors que j'allais chez un client, avec une voiture de fonction qui m'était attribuée. Suite à cet accident, je suis reconnue par la MDPH en RQTH catégorie C + PCH + carte de stationnement... + IPP à 45% auprès de la S.S. De plus, je suis en fauteuil roulant électrique avec joystick et ai du arrêter toutes mes activités sportives, manuelles, en bref la galère. Avec mes remerciements.
Cordialement

Par **P.M.**, le **27/02/2015** à **16:52**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés